



Chasseneuil du Poitou, le 27 juillet 2024

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Présidents

Direction Générale

Dossier suivi par Isabelle JADAUD-PRESSAT
Tél : 05 49 49 12 10
psc@cdg86.fr

Objet : Adhésion au 1^{er} janvier 2025 à la convention de participation Prévoyance du CDG 86

Mesdames, Messieurs,

Au regard des obligations qui s'imposent aux employeurs territoriaux au 1^{er} janvier 2025 en matière de prévoyance, vous avez donné mandat au Centre Départemental de Gestion de la Vienne (CDG 86), et je vous en remercie.

Pour mémoire, ces obligations sont les suivantes (décret n°2022-851) :

- Une participation mensuelle par agent à hauteur de 7€ minimum ;
- Des garanties minimales en matière d'incapacité et d'invalidité.

A l'issue de la procédure de consultation, le CDG 86 a retenu l'offre de Territoria Mutuelle, dont le taux de cotisation est de 1.87% pour les garanties minimales.

Il vous appartient donc désormais d'adhérer à cette convention et de déterminer le montant mensuel de participation que vous souhaitez attribuer aux agents.

Pour cela, il est nécessaire de réaliser trois dernières étapes avant le 31 décembre 2024 :

- Compléter le bulletin d'adhésion provisoire et le transmettre à l'adresse mail indiquée ;
- Saisir le Comité Social Territorial (celui du CDG 86 ou votre propre CST – modèle transmis par mail) ;
- Faire délibérer l'assemblée délibérante (modèle transmis par mail).

Les principales caractéristiques de cette convention sont indiquées dans les documents qui seront transmis par mail et à disposition sur le site internet du CDG 86. De plus, des réunions d'informations seront organisées dès la rentrée de septembre sur l'ensemble du territoire.

Je tiens à vous remercier, une nouvelle fois, de la confiance accordée au CDG 86, et vous invite à contacter l'équipe en charge de ce dossier à l'adresse mail psc@cdg86.fr, pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Edouard RENAUD